

Canadian Embassy



Ambassade du Canada

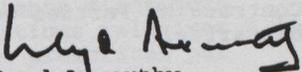
Note No. 278
le 20 décembre 1996

Votre Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord relatif aux transports aériens entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États Unis du Mexique signé le 21 décembre 1961 à Mexico, modifié le 24 mars 1971 et de proposer, au nom du Gouvernement du Canada que l'annexe ci-jointe soit incluse en tant qu'Article V-A de l'Accord de 1961.

Si cette proposition est acceptable au Gouvernement des États-Unis du Mexique, j'ai l'honneur de proposer que cette Note ainsi que l'annexe ci-jointe, dont les versions en français et en anglais font également foi, ainsi que votre réponse affirmative à cet effet, constituera un Accord entre nos deux Gouvernements. Lorsque nos Gouvernements auront obtenu l'approbation nécessaire conformément à leurs procédures constitutionnelles respectives, cet Accord entrera en vigueur à la date à laquelle un échange de notes supplémentaire aura été effectué et ce conformément à l'Article 20 de l'Accord du 21 décembre 1961 tel que modifié.

Je profite de cette occasion pour renouveler à votre Excellence l'expression de ma plus haute considération.


Lloyd Axworthy
Ministre
des Affaires étrangères

Son Excellence Jose Angel Gurría Trevino
Ministre des Affaires étrangères
Mexico